

La Chapelle Craonnaise

Le bulletin municipal



L'aménagement des abords du plan d'eau se termine



SOMMAIRE

3 - 7 | Infos Municipales

- 3 | Le mot du Maire
- 4 | Services public
- 4 | Déchèteries
- 4 | Ordures ménagères
- 5 | Salle des fêtes
- 5 | Cartes de pêche
- 6 | Etat civil
- 6 | Assistantes maternelles
- 6 | Principales dépenses 2015
- 7 | Vœux du député

8 - 15 | Ca s'est passé à la Chapelle

- 8 | Mise en lumière du bourg 2015
- 10 | Visite de l'évêque de Laval
- 11 | Visite de la sous-préfète de Château-Gontier
- 12 | Remise de médailles
- 13 | Course cycliste du Pays de Craon
- 13 | Course à pied « La voie du musée »
- 14 | Salle Benjamin Anger
- 15 | Restauration de la statue de Saint Antoine

16 - 28 | Vie Associative

- 16 | Moto club Les Capello's
- 17 | Tennis de Table
- 18 | A.S. La Chapelle-Craonnaise
- 19 | Autour des Enfants
- 20 | Entre amis
- 25 | Comité des fêtes
- 26 | Club du Bon Accueil
- 28 | Groupement de défense contre les ennemis des cultures
- 29 | Association "Main tendue"
- 30 | Familles rurales 'Athée - La Chapelle-Craonnaise'

32 - 36 | Nos Quartiers

- 32 | La Minée
- 33 | Lotissement de la Touche - Rue des loisirs
- 34 | Lotissement des acacias
- 36 | Le Pâtis

37 - 43 | Infos Diverses

LE MOT DU MAIRE



En ce début d'année 2016, l'équipe municipale et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux et surtout une bonne santé pour cette nouvelle année.

L'année 2015 a été marquée par une actualité nationale dramatique. La nécessaire solidarité exprimée lors de ces événements intolérables témoigne de notre envie de vivre dans un pays de liberté et de tolérance. Céder à la tentation des extrémistes ne serait pas la solution.. Souhaitons que l'année 2016 ne connaissent pas pareil tragédies.

Au début 2015, le recensement. a porté le nombre d'habitants à 341, une légère augmentation qui ne peut que nous satisfaire. L'inauguration de la salle Benjamin Anger, l'arrivée de la fibre optique, la sécurisation de la rotonde au niveau du plan d'eau et l'achat de nouveaux jeux pour enfants ont été réalisés. Ils ont été fédérateurs et dynamisants pour notre commune.

Quelques mots sur les projets 2016 : Réhabilitation du logement de la Poste, étude pour le chauffage de l'église qui n'est plus aux normes, poursuite de l'aménagement du plan d'eau, réfection de la toiture des vestiaires du foot et réhabilitation de la conduite d'eau sont autant de dossiers que nous traiterons.

Concernant la CC du pays de Craon, vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin, un document de 4 pages, relatif à la mise en place et au fonctionnement de celle-ci. En ce qui me concerne, j'ai en charge la partie logement, la gestion du patrimoine, le suivi de chantier et les marchés publics. Le respect et l'écoute de tous les représentants des 37 communes sont autant d'atouts pour la population afin de mener à bien tous les projets.

Si pendant l'année 2016, d'autres idées émergeaient, l'équipe Municipale et moi-même seront à votre écoute. Il est bénéfique d'entendre les questions pour pouvoir y répondre.

J'adresse mes remerciements à l'équipe municipale, aux membres du CCAS, aux personnels communaux, à toutes les associations qui par leur compétences et leur travail m'accompagnent au quotidien et dynamisent notre commune.

Je souhaite également une bonne année à tous les nouveaux habitants et une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés.

Excellente année 2016 à tous.

Gérard LECOT, Maire

SERVICES PUBLICS

La Mairie est ouverte :

Lundi, Mardi et vendredi de 9h à 12h30
Jeudi de 14h à 18h

Tel : 02 43 98 81 92 E-mail : lachapellecraonnaise@orange.fr

DECHETERIES

<u>Horaires d'ouverture</u>	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Cossé le Vivien 02.43.64.31.69	13h30 17h30		13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h - 12h 13h30 - 17h30
Craon 02.43.06.08.69	13h30 17h30	9h 12h	13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h - 12h 13h30 - 17h30

ORDURES MENAGERES

Collecte le lundi

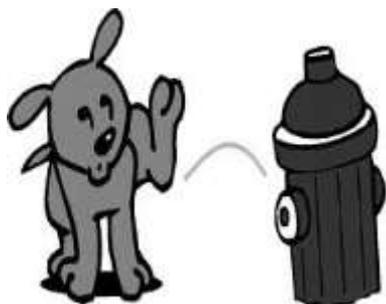
Pour les personnes collectées 1 fois par semaine à domicile (le bourg et le Pâtis), il est formellement interdit d'aller déposer des ordures dans les containers réservés aux maisons isolées et fermes sous peine d'amendes.

Le bac doit être sorti la veille du jour de ramassage, la collecte n'étant pas réalisée à heure fixe.

Assainissement collectif :

il est formellement interdit de jeter les lingettes de bébé dans les toilettes

Nos amies les bêtes



Nous vous rappelons que les trottoirs de notre village et les aires de jeux pour nos enfants ne sont pas des lieux propices à recueillir les déjections de votre animal de compagnie, et que tout propriétaire d'animaux en divagation est passible d'une amende, alors **s'il vous plaît un peu de civisme...**

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Repas jusqu'à 40 personnes	102.00 €
Repas de 41 à 70 personnes	114.00 €
Repas de plus de 70 personnes	144.00 €

Pour une location du week-end entier (samedi + dimanche)

1^{er} jour tarif ci-dessus puis le 2^{ème} jour au tarif unique de 61.00 € + chauffage 27.00 €

Vin d'honneur	32.00 €
Chauffage pour un vin d'honneur	15.00 €
Chauffage pour une autre location	26.00 €
Location pour une association communale chauffage compris	53.00 €
Location pour une association hors commune(chauffage non compris)	68.00 €
Location sonorisation	21.00 €
Vaisselle cassée ou perdue (l'unité).....	1.50 €

Une location gratuite par association communale par année civile.

La salle des fêtes dispose d'un téléphone avec service téléséjour :

Réception d'appels

Le service permet de recevoir des appels de toute provenance, y compris depuis l'étranger, à l'exception des appels payables à l'arrivée « PCV France » et « P.C.V. Internationaux » dont la réception n'est pas autorisée.

N° 02 43 91 76 88

Emission d'appels

- Les communications vers les numéros d'appels gratuits de France Télécom ou d'autres opérateurs :

- Numéros Verts (0 800 XXXXXX)

- SAMU (15) - Police (17) - Pompiers (18) - Numéro d'Urgence Européen (112) ;

- Numéro d'urgence personnes déficientes auditives (114) ;

- Samu social (115) - SOS Enfants disparus (116000) - Enfance maltraitée (119) ;

Les communications passées par l'intermédiaire de cartes prépayées et postpayées de France Télécom ou d'autres opérateurs de télécommunications.

Nous vous rappelons que chaque utilisateur est responsable du nettoyage et du rangement de la salle. De ce fait le président de chaque association est responsable de la salle ainsi que la cuisine qui doivent être libre de tout matériel avant le lundi 12 h

L'activité de la salle doit être terminée à 2 heures du matin

CARTES DE PECHE

Cartes à la journée 1,5 € la gaule

Cartes à l'année à prendre à la Mairie :

20 € la carte pour deux gaules par personne

10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans

(La carte à l'année peut être prise par tout le monde ; même pour les pêcheurs n'habitant la commune.)

Etat - civil 2015

Naissances

Kary FANEAU	15 février 2015	(12 rue des Acacias)
Aloys GAUMER	17 février 2015	(La motte neuve)
Lucas PAILLARD	4 juin 2015	(La Queudrairie)
Gaëlle DERSOIR	4 septembre 2015	(Le Patis)
Romane DERSOIR	4 septembre 2015	(Le Patis)
Lyséa CIVET	19 septembre 2015	(5 rue de la gare)

Décès

M. André MACÉ, décédé le 29 janvier 2015 à LAVAL

Assistantes maternelles

Sonia AUBERT

LA MINEE
53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE

☎ Toute la journée au 02 43 68 38 66

✉ el.passo@orange.fr

Sophie COTTIER

6 LOTISSEMENT DE LA TOUCHE
53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE

☎ De 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 20h00 au 02 43 98 92 86

✉ sophie.cottier323@orange.fr

<http://assistantsmaternels53.fr>

PRINCIPALES DEPENSES 2015

OPERATION ARGENT DE POCHE : 900 EUR TTC

EMPOISSONNEMENT DU PLAN D'EAU : 769.09 EUR TTC

SUBVENTIONS ECOLES (POUR 51 ENFANTS) : 36 809.02 EUR TTC

ROTONDE AU PLAN D'EAU : 4 548.00 EUR TTC

GARDE CORPS POUR LA ROTONDE : 4 023.36 EUR TTC

DÉCORATIONS DE NOEL : 1 088.70 EUR TTC

JEUX POUR ENFANTS AU TERRAIN DE LOISIRS : 4 118.45 EUR TTC



Guillaume CHEVROLLIER

Député de la Mayenne

La défense de la ruralité

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous, par le biais de ce journal municipal.

En tant que membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale, je travaille sur les sujets qui concernent chacun d'entre vous, en particulier l'accès à l'emploi, aux soins, à la téléphonie et au très haut débit, l'aménagement de bonnes dessertes routières.

La défense de la ruralité est mon engagement. Je considère que tous ces éléments indispensables à la vie quotidienne en milieu rural représentent les conditions *sine qua non* d'installation et de pérennisation d'entreprises, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, qui permettent à nos communes d'accueillir de nouvelles familles.

Député à votre écoute, je suis à votre disposition pour un rendez-vous à ma permanence de Château-Gontier quand vous le souhaitez, ainsi qu'aux permanences itinérantes dans les communes annoncées dans la presse.

Dans l'attente de vous rencontrer, je transmets mes vœux les meilleurs pour que 2016 soit pour vous tous une année de convivialité, de prospérité et de paix.

Guillaume CHEVROLLIER
Député de la Mayenne

Permanence parlementaire ouverte du lundi matin au vendredi soir,
35 rue Alexandre Fournier – 53200 CHATEAU GONTIER
Téléphone 02 43 07 52 13
Courriel : guillaume-chevrollier@orange.fr

www.guillaumechevrollier.fr

Mise en lumière du bourg



Chaque fin d'année, le bourg est décoré. Pendant longtemps, les guirlandes ont traversé les rues. Les ampoules à filaments se faisant plus rares, le conseil municipal a commencé à investir dans des motifs posés sur les lampadaires. Alors que traditionnellement, le conseil municipal posait les décorations, le comité des fêtes a proposé des bras supplémentaires. Afin de terminer l'installation des luminaires en y impliquant tous les habitants de la Chapelle, le comité des fêtes a proposé d'organiser une soirée « mise en lumière » du bourg. Le comité des fêtes, l'association « autour des enfants et la junior association « entre amis » ont retroussé leurs manches. Les plus jeunes ont ainsi peint la cabane utilisée autrefois pour la poule au pot de l'école. La junior association, elle, avait préparé le support et aussi fait les finitions en plus d'avoir distribué une affichette dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.



Ce vendredi 4 décembre 2015, les habitants se sont réunis aux quatre points de rassemblement. Après la distribution des lampions, les défilés ont convergé vers le parking du plan d'eau où les attendait le président du comité des fêtes, Bertrand CHAUDET et le maire Gérard LECOT qui leur avait préparé un discours de circonstance. Chaque participant au défilé ayant reçu un bon pour un chocolat chaud (un rouge chaud pour les adultes) ce fut la cohue pour récupérer son verre. Il était aussi possible de déguster des tartines de rillettes chaudes.

Les habitants de la commune ayant été nombreux lors de cette soirée, le comité des fêtes organisera une nouvelle mise en lumière du bourg le 2 décembre 2016, si la météo est aussi clémente qu'en 2015.

Le comité des fêtes, la municipalité et les associations "autour des enfants" et "entre amis" remercient les nombreux habitants de la Chapelle Craonnaise qui ont participé à la réussite de la soirée.

Visite de l'évêque de Laval



La paroisse de la Sainte-Famille-sur-Oudon a reçu son évêque.

Du mardi 22 au dimanche 27 septembre 2015, l'équipe pastorale, autour de son père administrateur, le père David Joppa, a accueilli monseigneur Scherrer. Sa dernière visite date de 2011. Parmi les nombreuses rencontres prévues, la soirée du mercredi 23 septembre s'est déroulée à la salle Benjamin Anger avec pour thème « le monde associatif caritatif ». Une quarantaine de personnes ont participé à cette réunion.

En plus de l'évêque, le vicaire général, le père David Joppa, sept associations étaient invitées (Le secours populaire, CCFD Terre Solidaire, Familles rurales, Mobilité en pays de Craon, l'association autour des enfants, la fédération des associations de conjoints survivants et orphelins et le secours catholique). Chaque associations a pu présenter ses actions.

Gisèle David, adjointe de Cossé-le-Vivien aux affaires sociales est intervenue sur le fonctionnement de la banque alimentaire et l'utilisation du local de première urgence.

Michel HOUTIN, ancien maire a retracé l'historique de la salle Benjamin ANGER et Gérard LECOT, actuel maire a rappelé l'utilisation des fonds légués au CCAS de la Chapelle-Craonnaise par le père ANGER à sa mort en 1822.

L'intervention de Mgr SCHERRER, suivie d'un moment convivial autour du verre de l'amitié, clôturait cette belle soirée.



Visite de la sous-préfète de Château-Gontier

Dans le cadre d'une tournée cantonale, lundi 4 mai 2015, Emmanuelle FRESNAY, sous-préfète de Château-Gontier, a visité la commune. Le maire, Gérard LECOT, et les membres du conseil municipal, ont pu s'ouvrir des projets et des réalisations effectuées : salle des associations, aménagement du plan d'eau en connexion avec la voie verte qui traverse la commune, intégration de jeunes couples, ramassage scolaire, enfouissement des réseaux, etc.

Cette visite a aussi été l'occasion d'une présentation d'un robot de traite opérant depuis le mois de juin 2014 à la ferme de Régis et Josiane COURNEZ, à la Bourdonnais.



Présentation du robot de traite

Remises de médailles

Le 4 janvier 2015, après avoir présenté ses vœux aux habitants, le maire Gérard Lecot, avec l'aide de ses collaborateurs et des maires voisins, a remis, dimanche, des décorations à diverses personnalités de sa commune.

Marcel Prampart, ancien exploitant agricole installé à Simplé, ancien élu municipal, qui a consacré aussi une partie de sa vie à la présidence de la Mutualité sociale agricole (MSA), d'un syndicat professionnel agricole, et aujourd'hui, président du club du Bon Accueil, s'est vu remettre la médaille de chevalier de l'Ordre du Mérite agricole.

Christian Saudrais, employé communal, agent technique toujours en exercice, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale, communale, catégorie argent, pour 25 années d'activités.

Claudine Bouleau, conseillère municipale, ancienne directrice de l'école privée, a aussi reçu la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale.

La même distinction a été épinglée au revers de la veste de Martine Beauvallet. Elle vient de faire valoir ses droits à la retraite après avoir débuté sa carrière en 1989, à Chérancé. Arrivée à la mairie le 1^{er} avril 1991, elle cède la place à Anne-Sophie Jégo.

Gérard Lecot a également été honoré. La médaille d'honneur régionale, départementale et communale, catégorie argent, lui a été remise par Catherine Dirson, la suppléante du député Guillaume Chevrollier. En 1978, Gérard Lecot et son épouse Claudine se sont installés comme exploitants agricoles à l'Etrogné. En 1989, il a été élu conseiller municipal, puis premier adjoint en 1995. Il a été élu maire pour son 3^e mandat, en 2008.



Course cycliste du Pays de Craon

Le dimanche 12 avril 2015 s'est tenue la 26^e édition de la course cycliste interrégionale de la communauté de communes du pays de Craon organisée par l'entente cycliste Craon-Renazé et l'UC sud 53. L'arrivée était à la Chapelle-Craonnaise.

Depuis 1990, cette course, figurant sur les épreuves du calendrier de la fédération française de cyclisme, rassemble des coureurs de 1^{er}, 2^e et 3^e catégories ainsi que des juniors.



Course à pied "La voie du musée"

L'Avant-garde Cossé-le-Vivien, section athlétisme, organisait, le 11 octobre 2015, sa 10^e Voie du musée. Au programme, deux courses mythiques, les 4,5 km et les 10 km, ouvertes à tous, parcourues sous un temps clément, dans l'écrin de verdure qui sépare la Chapelle Craonnaise du Musée Robert-Tatin

Si l'effort que demande ces épreuves est de durée relativement courte, il n'en est que plus intense. Partis de La Chapelle-Craonnaise, 40 coureurs (16 hommes et 24 femmes) s'étaient engagés pour la course des 4,5 km. Pour l'épreuve des 10 km, il y avait 168 engagés (125 hommes et 43 femmes). À 11 h 30, la remise des prix s'est déroulée à La Chapelle-Craonnaise.



Gaëlle Rimbault, première féminine des 4,5 km et Christophe Boucheron, vainqueur des 10 km.

CCAS - Salle Benjamin Anger



Benjamin Anger (1754 - 1822)

Né à Athée en 1754, installé le 29 octobre 1789 à la paroisse de la Chapelle Craonnaise, combattit publiquement la prestation du (Le serment oblige prêtres et évêques à maintenir la nouvelle organisation du clergé en 1790. La quasi-totalité des évêques et la moitié des curés, refusent alors de prêter serment.) et malgré la dénonciation dont il fut l'objet, au mois de janvier 1791, resta dans son presbytère jusqu'à la fin de mars 1792. Epoque à laquelle il fut saisi, conduit à Craon et de là à Laval puis emprisonné le 12 avril suivant. Déporté en Angleterre le 9 septembre 1792, il rentra en 1795 dans sa paroisse qu'il administra habillé en paysan au milieu de tous les périls. Au concordat (régime organisant les rapports entre les différentes religions et l'État dans toute la France de 1801 à 1905) il retrouva son presbytère où il mourut le 6 décembre 1822.

Par testament, il légua à la paroisse tous ses biens, La Tronchais (exploitation de 42 ha) et les remises (maison). A charge pour la paroisse de s'occuper des personnes âgées et de l'éducation des enfants.

Le testament fut contesté par sa famille mais cette donation sera confirmée par ordonnance royale le 21 avril 1824.

Lors de la séparation de l'église et de l'état en 1905, cette donation fût transférée au bureau d'aide sociale devenu aujourd'hui le CCAS.

Restauration de la statue de Saint Antoine de Padoue



AVANT RESTAURATION

En 2013, une tempête avait détérioré un vitrail de notre église, et sérieusement endommagé la statue de St Antoine située à proximité. Nous ne pouvions pas rester insensibles à son état de délabrement !... Il est vrai que (toutes idées confondues), chaque citoyen solidaire et responsable se doit d'entretenir le patrimoine reçu (qu'il soit culturel ou religieux) afin de le transmettre au mieux aux générations à venir...



LES DEBRIS RECUPERES



APRES RESTAURATION

L'année dernière, nous avons eu l'opportunité de rencontrer un retraité Cosséen, (passionné par la sculpture et le modelage) à qui nous avons fait part de nos déboires; après avoir pris connaissance des dégâts, il nous a proposé très gracieusement de remodeler la statue. Aujourd'hui grâce à ce monsieur, grand par le cœur, que nous remercions vivement, Saint Antoine « plus beau que jamais » a pu retrouver sa place honorifique dans notre petite église de la Chapelle.

L'équipe pastorale de la Chapelle



Le moto club Capello's vous offrent tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016

Tous les ans nous organisons un pique nique à l'étang afin de nous retrouver et de remercier les adhérents de leur participation à la soirée plein air du mois de Septembre.

Une balade a été également organisée en direction de Quilly (44) , endroit ou nos motards on pu s'éclater en Jet-ski sur le lac .



Nous avons en notre possession une friteuse sur remorque qu'il est possible de louer près de David Beaumont, président de l'association.

La date à retenir pour la soirée plein air est le 17 Septembre , les tickets seront en vente à partir de juin .

meilleurs vœux



Tennis de table de la Chapelle Craonnaise

Le club de tennis de table vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Pour l'équipe fanion, les ambitions de l'année précédente ont été atteintes puisque cette saison elle évolue à un niveau supérieur, en SuperD2. C'est une première pour le club de la chapelle craonnaise d'évoluer à ce haut niveau.

L'équipe B évolue en D4 et joue les premiers rôles dans son groupe. Celle-ci espère finir en haut de tableau afin de retrouver le niveau de départemental 3 à la fin de la saison.

Merci à ces équipes qui représentent la commune de la chapelle craonnaise lors de ses différents déplacements le vendredi soir ainsi que les joueurs qui participent le dimanche matin au « critérium fédéral ».

Merci au CCAS et la municipalité de la Chapelle Craonnaise de nous mettre à disposition la Salle Benjamin Anger afin de pratiquer le tennis de table et de recevoir les équipes adverses dans de bonne condition. Sa luminosité et son espace sont des facteurs indispensables pour la progression et la qualité du jeu, à ce niveau de compétition.

Et bien sûr merci aux partenaires de leur soutien morale et financier.

La commune de la Chapelle Craonnaise ; HEGLER France (Entreprise de fabrication de plastique) ; METAIRIE THIERRY (MENUISIER) ; LA CANTINE DE GILLES (Traiteur à domicile ou à emporter) ; SARL SUHARD Père et Fils (Couverture – Zinguerie – Ramonage-Isolation par l'extérieur – Bardage) CONTROLE TECHNIQUE COSSEEN ; CREDIT MUTUEL (Banque) ; S.A. CHEVALIER (Abattoir de volailles).

Salutations sportive des pongistes

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

SUPER DIVISION 2 - POULE D

CLASSEMENT

#	ÉQUIPE	PTS
1	ST BERTHEVIN/ST LOUP 3	21
2	LOIRON/RUILLÉ1	17
-	MONTJEAN T.T 2	17
4	COSSE LE VIVIEN 2 (ORiette)	15
5	CHAPELLE CRAONNAISE 1	12
6	LAIGNE ASTT 3	11
7	LOUVERNE 3	10
8	LA BACONNIERE 1	9

DIVISION 4 - POULE H

CLASSEMENT

#	ÉQUIPE	PTS
1	ST AIGNAN/ROE 2	19
2	COSSE LE VIVIEN 5 (BEAUSOLEIL)	18
-	CHAPELLE CRAONNAISE 2	18
4	RENAZE TT 1	15
5	GASTINES/CUILLE 3	13
6	CRAON ES 5	12
7	SELLE CRAONNAISE 3	10
8	SIMPLE/COSMES 3	7

« L'A.S LA CHAPELLE CRAONNAISE, SON PRÉSIDENT, SON BUREAU AINSI QUE L'ENSEMBLE DE SES JOUEURS SONT HEUREUX DE VOUS SOUHAITER LEURS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2016 »

Cette année a commencé par l'élection d'un nouveau bureau, Olivier Lefèvre, après 9 ans de présidence, prend la place de secrétaire et passe le relais à David Passelande. Pour cette nouvelle saison, l'objectif est de nouveau rempli avec l'engagement de 2 équipes séniors qui comptent au total 34 joueurs licenciés pour défendre fièrement les couleurs rouge et blanche le dimanche après-midi dans les stades du sud Mayenne.

En ce qui concerne les résultats, l'équipe A évolue en 3^{ème} division. Après plusieurs saisons terminées dans la première moitié de tableau, l'objectif de cette année, était clairement de jouer les premiers rôles et il est pour l'instant rempli. La volonté d'intégrer au mieux les nouveaux arrivants et de plus en plus de jeune, avec la motivation qui est toujours présente, y contribue largement. L'équipe se classe actuellement deuxième d'un groupe relativement relevé avec 8 victoires au compteur pour seulement 1 match nul et 1 défaite. Il nous faudra être rigoureux et garder ce bel état d'esprit qui anime l'équipe pour garder le rythme et s'offrir une seconde moitié de saison passionnante.

L'équipe B, quant à elle, après 2 saisons passées à l'étage inférieur, retrouve la 4^{ème} division et connaît un début de saison convaincant. Dans un groupe relativement homogène, l'équipe se classe actuellement quatrième et réalise de belles prestations, malgré parfois un effectif amoindri. Une deuxième partie de saison intéressante se présente à nous avec pour objectif de rester dans la première moitié du classement et maintenir cette qualité de jeu.



Les 2 équipes peuvent évoluer sereinement grâce à notre arbitre Thierry Métairie et à tous les bénévoles qui nous accompagnent et qui sont importants pour la vie du club au quotidien.

N'hésitez pas à venir nombreux nous soutenir et nous encourager le dimanche après-midi. Les dates et horaires des matchs sont affichés au terrain de foot. Suivez nous également sur notre site internet aslachapellecraonnaise.footeo.com ou sur notre page Facebook As La Chapelle Craonnaise.

Nous voulons remercier tous nos sponsors qui nous permettent de revêtir des équipements neufs, jeux de maillots (O' Masculin, Thierry Métairie) et pulls (Contrôle Technique Cosséen et VandB). Le club a également investi dans des logos qui sont accrochés sur le vestiaire et terminer la construction des bancs de touche. Nous voulions, pour finir, citer le conseil municipal qui nous accompagne tout au long des saisons et qui entretient le terrain. Les 2 équipes peuvent évoluer sereinement grâce à notre arbitre Thierry Métairie et à tous les bénévoles qui nous accompagnent et qui sont importants pour la vie du club au quotidien.

***En vous souhaitant à nouveaux une bonne et heureuse années 2016,
l'A.S.C.C. compte sur vous***

AUTOUR DES ENFANTS

L'Association « Autour des enfants » vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2016, que joie, bonheur, santé, réussite vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année. Nous remercions la commune de La Chapelle-Craonnaise pour son soutien matériel et financier, ainsi que la Junior Association, le Comité des fêtes, le Club du Bon Accueil, avec lesquelles nous collaborons pour mettre en place des activités ludiques et sympathiques, où l'on se retrouve pour des moments de partage et de grande convivialité autour des nos enfants.

Suite à L'Assemblée Générale qui a eu lieu le 23 avril 2015, la composition du bureau est la suivante :

Présidente : Nathalie Garot **Vices Présidentes** : Anita Richard-Boitin et Nelly Paillard

Trésorière : Sonia Aubert **Secrétaire** : Erwann Jallu

Activités réalisées en 2015

4 janvier 2015 : Spectacle de fin d'année avec « Mamie Souris »

16 mars 2015 : Théâtre avec le Club de Bon Accueil

7 avril 2015 : Chasse aux oeufs avec l'Association Junior association

13 juillet : Atelier Recyclage et Quilling

31 octobre 2015 : Halloween

7-14 novembre 2015 : Déco de l'abri pour mise en lumière de la Chapelle-Craonnaise le 4 décembre, en partenariat avec le comité des fêtes et la Junior Association

Dates à retenir pour 2016

9 janvier 2016 : spectacle de magie Salle Benjamin Anger

13 février 2016 : Théâtre

3 avril 2016 : Chasse à l'oeuf

9 juillet 2016 : Atelier enfants

31 novembre 2016 : Halloween

N'hésitez pas à vous joindre à nous !!

Vous pouvez également nous contacter par mail à autourdesenfants@orange.fr et consulter notre site internet www.enfants.chapelle-craonnaise.fr



Entre Amis

Tout d'abord l'association « entre amis » vous souhaite une bonne année 2016. De plus notre bureau est composé d'un président: *Benjamin Çhaudet*, d'une coprésidente: *Julia Garrot* d'une secrétaire: *Tiphaine Houtin*. Nous avons le plaisir de vous faire part que l'association ne compte plus 9 mais 12 adhérents aujourd'hui: (*Martin Aubert, Alexis Monceau et Louis Aubert*).

Durant l'année 2015, nous avons réalisé plusieurs projets tel que:

- un après midi jeux de société en février;
- la chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de 8-12 ans en Avril;
- la pesée de panier et la boîte à trous lors de la fête communale de la Chapelle Craonnaise en Juillet;
- L'encadrement d'Halloween;

puis durant Novembre nous avons été sollicité par le comité des fêtes pour les aider à aménager la soirée des illuminations du vendredi 4 Décembre. Pour cela nous avons participé à la décoration du cabanon ainsi que le service lors de la soirée.

A venir pour l'année 2016, nous aimerions refaire les mêmes projets que l'année passée mais aussi d'y ajouter plusieurs sorties grâce à l'association comme: une journée sur Laval avec plusieurs activités (paintball, bowling, karting...etc) et une soirée à la patinoire de Rennes ou d'Angers.

La Junior Association “Entre Amis“



Un territoire vivant

favorisant l'accueil et l'initiative

édito



Il y a maintenant un an, se créait la Communauté de Communes du Pays de CRAON. Elle est composée de 37 communes, son Conseil Communautaire compte 66 délégués. C'est à cette assemblée délibérante que revient le pouvoir de prendre les décisions. Le bureau que je préside et où je suis entouré de 10 vice-présidents, gère les affaires au quotidien, les représentations. Chaque vice-président a en charge une commission, qu'il anime et orchestre. C'est lui qui présente aux membres de sa commission, les dossiers qui doivent être soumis à débats, pour se traduire, à terme, en propositions.

Notre souhait fût de ne pas tout bousculer, de respecter les agents et je pense que les choses évoluent dans le bon sens.

Après une année de travail intense, nous avons pris nos marques. Nous nous employons, aidés de nos 132 agents, à assurer les missions de service public qui nous sont dévolues, de part les compétences qui nous ont été transférées.

La taille de notre intercommunalité nous positionne sur des projets structurants pour le territoire. Actuellement les plus visibles sont le Pôle Socio Culturel à CRAON mais aussi l'agrandissement de la base de loisirs de la Rincerie à LA SELLE CRAONNAISE. Pour les familles, un « portail familles » dédié aux inscriptions des activités enfances jeunesse intercommunales et périscolaires communales a été mis en place, pour éviter une redondance des formalités.

Dans un court terme, nous prendrons une décision concernant la rénovation de la piscine intercommunale et nous intégrerons le Syndicat Mixte Départemental pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Vous n'êtes pas sans savoir que les collectivités sont soumises à des contraintes financières fortes, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) nous conduit dans les années à venir, vers d'autres évolutions au sein de nos collectivités.

Cette fusion nous demande un travail très conséquent mais exaltant. L'engagement des élus pour ce projet de territoire nous emmène vers un objectif commun « VIVRE ET DONNER L'ENVIE DE VIVRE SUR NOTRE TERRITOIRE ».

Patrick GAULTIER

Président de la Communauté de Communes
du Pays de CRAON

 **Population :**
29 318 habitants

 **Superficie :**
639 km² soit 44 habitants au km²
37 communes - 900 km de voirie

 **Economie :**
700 entreprises - 12 000 emplois
dont 7 916 emplois salariés

les compétences de l'Intercommunalité



Bibliothèques :

Astillé
Athée
Ballots
Bouchamps-lès-Craon
Congrier
Cossé-le-Vivien
Courbeville
Craon
La Rouaudière
La Selle Craonnaise
Livré-la-Touche
Méral
Pommerieux
Quelaines-Saint-Gault
Renazé
Saint-Aignan-sur-Roë
Saint-Poix
Saint-Quentin-les-Anges
Simplé



Déchetteries :

Ballots
Cossé-le-Vivien
Craon
Cuillé
Quelaines-Saint-Gault
Renazé
Saint-Aignan-sur-Roë



Etablissement d'Enseignements Artistiques (E.E.A.) :

Cossé-le-Vivien
Craon



Piscine intercommunale :

Craon



Sites administratifs :

Cossé-le-Vivien
Craon
Renazé



Accueils de loisirs :

Astillé / Courbeville
Ballots
Congrier
Cossé-le-Vivien
Craon
Cuillé / Laubrières /
Gastines / Saint-Poix
La Selle Craonnaise
Méral
Pommerieux
Quelaines-Saint-Gault
Renazé
Saint-Aignan-sur-Roë



Centre d'entraînement Anjou Maine :

Senonnes



Hippodromes :

Craon
Méral
Senonnes



Base de Loisirs de la Rincerie :

La Selle Craonnaise



Musées :

Cossé-le-Vivien
Denazé
La Roë
Renazé



Voie verte



Saison culturelle : Info et réservation

Craon



Collèges :

Cossé-le-Vivien
Craon
Renazé



Pôles Santé :

Craon
Renazé



Retrouvez toutes les informations sur : www.paysdecraon.fr



Contact :
 La Hugerie
 53800 LA SELLE CRAONNAISE
 Tél. : 02 43 06 17 52
www.la-rincerie.com





culture



Contact :

Communauté de communes du Pays de Craon
Tél. : 02 43 09 19 89 - culture@paysdecraon.fr

SAISON SPECTACLE VIVANT

- Des spectacles pour tous : théâtre, danse, cirque, concert, marionnette...
- Des spectacles sur temps scolaire
- L'accueil de compagnies professionnelles en résidence

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

- Des prêts de livres, magazines, CD, jeux de société
- Des animations pour tous

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

- Un cursus d'apprentissage instrumental
- Des pratiques collectives pour tous les goûts
- Un éveil musical dès la naissance

Tél. : 02 43 91 79 03

nous contacter

- Service Direction générale
- Environnement, déchetteries, ordures ménagères
- SPANC
- Saison culturelle
- Médiathèque
- Voirie, sentiers de randonnées



Site de Craon
1, Rue de Buchenberg - BP 71
53400 CRAON
Tél. : 02 43 09 61 61
Mail : accueil@paysdecraon.fr

- Centre Intercommunal d'Action Sociale



Place du Maréchal Leclerc
53400 CRAON
Tél. : 02 43 09 09 65
Mail : contact@cias.paysdecraon.fr



Pour faciliter vos démarches,
rendez-vous sur le portail famille :
<https://familles.paysdecraon.fr>

- Bassin de l'Oudon
- Économie, Emploi
- Service Marchés publics
- Établissement d'Enseignements Artistiques (école de musique)
- Logements



Site de Cossé-le-Vivien
58, place Tussenhausen
53320 COSSÉ-LE-VIVIEN
Tél. : 02 43 91 79 79
Mail : m.garanger@paysdecraon.fr

- Service finances



Site de Renazé
Place de l'Europe
53800 RENAZÉ
Tél. : 02 43 06 82 84
Mail : finances@paysdecraon.fr

- Piscine Intercommunale



Rue Jean Bouin
53400 CRAON
Tél. : 02 43 06 10 76

Comité des fêtes

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016.

- 2015 -

En ce début d'année 2015, le comité des fêtes a proposé un concours de belote. Le bilan de cette manifestation fût décevant, peu de participants et un bilan financier tout juste à l'équilibre. La traditionnelle fête communale a été une réussite. Cette année nous n'avons pas innové mais nous avons maintenu le concours de palets et ses très nombreux joueurs. La soirée grillades / frites a rassemblé toujours autant de convives qui ont pu terminer la soirée sur le plancher pour des danses endiablées ! Le dimanche, nous avons maintenu la randonnée cycliste avec un nouveau circuit.

Nous remercions les bénévoles ayant permis le bon déroulement de la fête communale.

En octobre, comme chaque année, le comité des fêtes participe à la mise en place du spectacle des Embuscades.

En décembre, nous avons coordonné la fête de mise en lumières du bourg comme vous avez pu le lire précédemment.



- 2016 -

En 2016, le comité des fêtes vous proposera fin février un lâcher de truites. L'assemblée communale se déroulera les 9 et 10 juillet, le programme n'est pas encore déterminé. En octobre, le comité des fêtes sera partenaire des Embuscades. En décembre nous renouvelleront la mise en lumières du bourg.

Nous resterons toujours à votre écoute pour mettre en place d'autres activités.

Les membres du bureau.

Club du bon accueil

Le club du Bon accueil vous présente ses meilleurs vœux pour 2016 et serait heureux d'accueillir de nouveaux membres.

Le bilan de 2015

Bilan très satisfaisant, le club compte 41 adhérents. La journée de la forme à Quelaines où 15 personnes ont participé.

Le voyage au Carrousel de Saumur avec Denazé et ses 44 participants.

La journée du 17 septembre a été marquée par le 40^{ème} anniversaire du club.

Cette 2015 a été marquée par la mise à disposition de la salle Benjamin Anger, qui permet à nos adhérents de se retrouver le jeudi pour la belote (en moyenne 12 personnes participent à cette rencontre).

4 personnes ont participé à la dictée du canton.

Planning des activités 2016

- Jeudi 7 janvier : Assemblée générale du club
- Jeudi 4 février : après-midi crêpes et qualification belote
- Samedi 13 février : Théâtre avec "autour des enfants"
- Vendredi 4 Mars : repas de la chorale au canton "Restau de la Gare"
- Lundi 21 Mars : Concours de belote amicale cantonale
- Lundi 11 Avril : Belote du club au canton avec qualifications
- Vendredi 29 Avril : Assemblée générale départementale à Laval "40 ans"
- Lundi 9 mai : Pétanque au canton à Cossé le Vivien
- Mardi 10 mai : Voyage avec Denazé "La route de la sardine" à St Gilles-Croix-de-Vie
- Vendredi 17 juin : Journée de la forme à Quelaines
- Jeudi 18 Août : Pique nique du club
- Vendredi 8 Septembre : Journée détente à Cossé le Vivien
- Jeudi 15 Septembre : repas du club à la Chapelle Craonnaise
- Jeudi 8 Décembre : Pot au feu du club
- Jeudi 5 janvier 2017 : Assemblée générale du Club

Le conseil d'administration se compose ainsi :

Président : Marcel Prampart

Vice-président : Michel Houtin

Trésorier : Marie Claude Houtin

Vice-trésorier : Colette Bannier

Secrétaire : Jeanne Prampart

Vice secrétaire : Paul Houtin

Membres : Monique Lesaulnier, Nicole Bannier, Colette Bannier, Andrée Aubry



GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Le groupement de la Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 2016.

Une battue a eu lieu le 21 novembre 2015, 1 seul renard a été tué. Une autre a eu lieu le 16 janvier 2016 suivi d'un repas.

Information importante : si vous apercevez un renard mort, n'y touchez pas. Il peut être porteur de la gale.

Le groupement remercie toutes les personnes qui ont participé aux battues ainsi que celles qui ont donné leur autorisation de passage sur leur terrain.

En ce qui concerne les sangliers, si vous constatez des passages ou des dégâts, consultez le président au 02 43 98 86 32. Il fera le nécessaire.

Les pies ne sont plus considérées comme nuisible depuis 2 ans, par conséquent les cages doivent être rapportées chez le président.

Toutes personnes possédant une cage à rat musqué et ragondin sont invitées à communiquer le nombre qu'il possède pour une enquête de la FDGON.



*Facilitez-vous
la vie*

- Ménage, repassage
- Aide à la personne
- Courses, déplacements
- Portage de repas
- Grossesse, naissance, maladie
- Garde d'enfants à domicile
- Télésistance

50%
de réduction
ou crédit
d'impôt
possible

selon la loi de finance en vigueur

CESU Préfinancé
Aides possibles par les Caisses de retraite
ou complémentaires CAF et MSA

s'adresser à

Michel Houtin
2 rue des Acacias
02 43 98 86 67

 **DMR**
la référence du service à la personne

ASSOCIATION « MAIN TENDUE »



POINT RENCONTRE

Ne restez pas seul(e) avec votre mal être ou le mal être d'un de vos proches, jeune ou moins jeune :

Des bénévoles sont à votre écoute

Des informations concernant notre association, les différents réseaux existants du secteur vous seront proposés et nous pourrons continuer à échanger autour d'un café.

Contact : 06 49 75 15 04 sur répondeur (24h/24)

Nos activités:

Le Point Rencontre à raison d'une permanence une fois par trimestre en mars, juin, septembre et décembre (dates disponibles sur l'ami cosséen, site web de Cossé le Vivien) salle des Permanences Sociales (à côté de l'ADMR)

Entretien individuel à domicile possible

Réunion publique tous les 2 ans sur différentes thématiques

Activités au sein de l'EHPAD de Cossé le Vivien à raison d'une fois par semaine (bibliothèque, jeux de société, discussion, tricot...)

Remerciements aux communes d'Athée et de la Chapelle Craonnaise pour leur soutien financier et la mise à disposition des salles.

Le conseil d'administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2016.

Conseil d'administration du 18 mai 2015

Co-présidentes : Fabienne Pertron et Véronique Tuault

Secrétaire : Sonia Plessis

Secrétaire adjointe : Roselyne Bannier

Trésorière : Marie-Noëlle Laloué

Trésorière adjointe : Claudine Lecot

Membres

Suzanne Bruand

Colette Fournier

Jocelyne Bodin

Marie-Paule Breton

Nathalie Garot

Sophie Julliot

ACTIVITE ENFANTS

ZUMBA tous les mardis soirs

ACTIVITES ADULTES

ART FLORAL mardi après-midi ou mardi soir ou jeudi après midi ou jeudi soir une fois tous les deux mois soit 5 cours à l'année

Responsable :

Marie-Noëlle Laloué 02.43.06.02.52

Ci-dessous la dernière composition



ZUMBA, STEP, GYM ET MUSCUZIK : tous les mardis soirs et tous les jeudis soirs

ZUMBA SENIORS : tous les jeudis matins

MUSCULATION SENIORS : tous les jeudis matins

MARCHE NORDIQUE : tous les lundis après midi



N'hésitez pas à venir nous rejoindre il reste de la place

Responsables sports (adultes et enfants) :

Véronique Tuault 07.86.76.81.81

Fabienne Pertron 02.43.98.29.85

Sonia Plessis 06.15.08.28.80

ATELIER REALISE

Atelier cirque avec un goûter offert



L'association participe chaque année au service du repas du CCAS d'Athée et à la décoration de la crèche dans l'église d'Athée.

La réunion de l'assemblée Générale a eu lieu le 18 mai 2015.

Quartier de la Minée

Le 3 octobre 2015, les habitants du quartier de la Minée se sont retrouvés sous un soleil radieux, afin de partager un repas dans la bonne humeur. Ce fut l'occasion pour tous de faire connaissance avec Alexandre et Ophélie, présents pour la première fois à cette journée.

Les parties de palets, mölkky et belote ont rythmé l'après-midi.

Chaque habitant est reparti sans nul doute la « minée » réjouie !



Photo prise par Brigitte, notre reporter

La Touche et la rue des Loisirs

Fidèles à une tradition qui se déroule en France chaque année, les habitants du quartier de la Touche et de la rue des loisirs se sont réunis au plan d'eau municipal le 30 mai 2015 pour une fête des voisins.



Ce fut surtout un prétexte pour nous retrouver tous ensemble autour d'un buffet froid, nous raconter nos dernières péripéties et discuter des prochaines actualités du quartier (un mariage en vue par exemple). Mais c'est aussi l'occasion pour nos enfants de jouer ensemble, de profiter du beau temps et du nouvel aménagement du terrain de loisirs communal.

Rendez-vous est fixé en 2016



Pour la 5ème année consécutive, nous nous sommes rassemblés pour un week-end convivial et ensoleillé sur l'lot des Acacias.

Les festivités ont débutées comme chaque année par l'apéro suivi d'un barbecue... Suite à la restauration, les hommes ont poursuivi avec leur compétition annuelle de palets, nos anciens ont joués à la belote, les voisines ont refait le monde et nos marmots se sont amusés comme des petits fous...

Après tant d'effort, le barbecue fut rallumé et cette merveilleuse journée se termina jusqu' au bout de la nuit par une soirée musicale endiablée.

Voici quelques photos de ce week - end:





Les habitants du lotissement des Acacias - Fresne vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016 !

Le Pâtis en 2015 :

En ce début d'année 2015, comme le veut la tradition, nous nous sommes retrouvés en bons voisins autour d'une galette des rois pour échanger nos vœux.



Mais que s'est-il passé d'autre au Pâtis en **2015** :

2 comme 2 petites princesses qui sont arrivées dans notre quartier du Pâtis.
Bienvenue à Romane et Gaëlle Dersoir nées le 4 septembre 2015.

0 comme zéro tracas lorsque l'on part en vacances, nos chers voisins sont toujours là pour s'occuper de nos animaux ... l'entraide du Pâtis n'a jamais aussi bien fonctionné !!!

1 comme une fête entre voisins du Pâtis et des Hourdrières toujours aussi sympathique et joyeuse !!
vivement l'été prochain !

5 comme 5 X 10 années de mariage pour Daniel & Colette que nous avons eu le plaisir de fêter ensemble en mai.



Mais c'est pas fini !!!!

Pour bien terminer cette année 2015, nous nous sommes retrouvés chez David et Gaëlla pour le départ à pied du Pâtis vers le bourg à l'occasion des illuminations de la Chapelle Craonnaise.



Voilà 2015 s'achève, place à la magie de Noël et aux retrouvailles en famille et entre amis pour ces belles fêtes de fin d'année ...

Les habitants des Hourdières et du Pâtis vous offrent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016 !

La recette de Martine

Cette recette a été réalisée dans le cadre d'un atelier cuisine au restaurant « La cantine de Gilles ». Cet atelier était proposé par Familles Rurales de Cossé-le-Vivien le 9 décembre 2015.

Mille-feuilles croustillant Chantilly

Temps de préparation : Environ 10 minutes.
Temps de refroidissement des feuilles compris.

Temps de cuisson : Quelques minutes. Température de 200° C.

Ingrédients (8 personnes):

4 Feuilles de brick carrées
Un peu de sucre glace
40 Grammes de beurre fondu
De la chantilly
Quelques fruits

Préparation :

Beurrer la feuille de brick et la saupoudrer de sucre glace

La découper ensuite en petits rectangles identiques

Disposer bien à plat ces rectangles sur la plaque de four, de préférence coté sucré coté plaque, pour éviter que la feuille ne se rétracte.

Disposer si nécessaire une feuille de papier sulfurisé, ou autre, sur le dessus, pour éviter que les rectangles de brick ne s'envolent.

-Cuire quelques minutes, surveiller la couleur, qui doit être dorée, légèrement noisette.

-Laisser refroidir les rectangles sur une grille

Garnissage :

Deux points de chantilly (préalablement achetée en bombe ou faite maison), disposés sur la surface de l'assiette, pour que le premier rectangle ne bouge pas.

Garnissage du rectangle avec la chantilly, disposition de quelques morceaux de fruit.

Deuxième rectangle de brick

Garnissage

Dernière feuille de brick sur laquelle on saupoudre légèrement de sucre glace, positionner le reste des fruits au sommet





- ✦ Soutenir les personnes malades et leurs proches,
- ✦ Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics,
- ✦ Contribuer à la recherche,

Former les professionnels, les aidants familiaux et les bénévoles,

Siège Social: 15, Carrefour aux Toiles, 53000 LAVAL Tél.:02 43 69 06 88

www.france.alzheimer53.fr francealzheimer.mayenne@yahoo.fr

Nos actions (renseignements, lieux et dates aux permanences):

- **envers les malades** avec des ateliers d'entretien de la mémoire, des habiletés et de la parole, d'arthérapie, de musicothérapie.
- **envers les aidants** avec des formations, des groupes de paroles, des réunions d'entraide et d'échanges, des séances de relaxation.
- **envers le couple aidant-aidé** avec des cafés mémoire, des haltes-relais, des rencontres loisirs et festives, des séjours vacances.
- des aides financières aux projets de vies de l'aidant et de l'aidé pour les adhérents suivant les capacités de l'association.

Les bénévoles reçoivent aux permanences et sur rendez-vous:

A Laval: le Mardi de 14 à 17h, Maison des Usagers Hall du CH ,
15, Rue du Haut Rocher, le Jeudi de 14 à 17h au siège social.

A l'antenne de Mayenne: Lundi - Mardi - Jeudi de 14 à 17h
201, Rue Joseph Cugnot, Tél: 02 43 04 55 08.

A Château Gontier Bazouges: Un lundi/mois de 14 à 17h à la Mairie Annexe de Bazouges,
place de la Mairie,
un lundi/mois de 14 à 17h à la consultation mémoire au CPA St Joseph.

Les permanences sont annoncées dans la presse locale.

L'association « Relais santé bien-être », des habitants acteurs de la santé



Lundi 30 novembre a eu lieu la première assemblée générale de l'association « Relais santé bien-être ». Composée d'habitants de la Communauté de communes, elle a pour objectifs de promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé.

L'association a pour vocation de mettre en place des actions de prévention grand public, par exemple, sur les thèmes de l'alimentation et des activités physiques, de créer du lien entre professionnels et habitants, de participer à des instances tels que le comité de pilotage du Contrat

Local de Santé établi autour de 4 axes : les addictions/la santé mentale, la prévention/promotion de la santé, le parcours de santé des personnes âgées et la démocratie participative en santé. Dans un souci de gestion collective, elle sera dirigée par 3 co-présidents : Brigitte Dalibon (St-Martin-du-Limet), Michelle Charpentier (Renazé) et Joël Traineau (Craon). Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Julie Girard, animatrice santé, au 02 53 94 50 11.



ASSOCIATION DU SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (ASMAD)



Depuis plus de 25 ans, l'ASMAD gère un SSIAD qui compte actuellement **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

L'objectif du service est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** et les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

Les soins

Le SSIAD assure au domicile de la personne **les soins d'hygiène, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins relationnels. L'ASMAD confie la plupart des soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.**

Les zones d'intervention

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur les cantons de COSSE LE VIVIEN, CRAON et ST AIGNAN SUR ROE ainsi que les communes de Courbeville et Astillé.
Pour les Personnes de moins de 60 ans, le SSIAD couvre la totalité de l'arrondissement de CHÂTEAU GONTIER.



INFORMATIONS



Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée Alzheimer (E.M.S.A.), intervient, à un stade précoce de la maladie, auprès des personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou pathologie apparentée. Ces séances d'accompagnement ont pour but de maintenir les activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes au niveau moteur, cognitif et sensoriel et proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner dans la compréhension des troubles, des conduites et des comportements inadaptés et pour lui proposer des solutions.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

ASMAD

Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien

(02.43.98.94.33 - 6 02.43.98.84.74

* asmad53@wanadoo.fr

Infirmière Directrice : Mme Solier-Grimault Chantal

Président : Dr Giraud-Héraud Alain - Trésorière : Mme Rousseau Danièle

LE FRELON ASIATIQUE

Cette année encore, cet insecte prédateur de pollinisateurs a beaucoup fait parler de lui. Jusqu'en novembre, les nids étaient toujours occupés et des fondatrices n'étaient pas encore sorties pour hiverner. De nombreux appels ont été réceptionnés à la FDGDON 53 et beaucoup de nids ont pu être recensés grâce à la surveillance effectuée par tous, collectivités et particuliers.



Parfois, ce sont des bénévoles qui effectuent cette destruction. Souvent elle se passe bien, mais d'autres fois, des reconstructions sont constatées suite à une mauvaise destruction ou bien malheureusement, dans les cas les plus graves, les frelons se défendant ont piqué gravement les personnes. Et la responsabilité est portée par le commanditaire.



Dans certaines communes des plans d'action collectifs via des conventions collectivités / FDGDON 53 ont permis aux habitants de bénéficier d'une prise en charge partielle voire totale du coût de destruction. Alors que certains prestataires ont facturé des déplacements pour des interventions non effectuées ou que d'autres effectuaient des destructions sans enlèvement de nids ; il faut veiller à rester vigilant aux pratiques effectuées et ne pas hésiter à questionner les entreprises sur leur mode opératoire.



Le coût d'intervention peut être un point de blocage dans la destruction des nids, mais lorsque des nids présentaient un vrai danger (proximité écoles, crèches, ...), des vrais mécanismes de solidarité ont vu le jour (collectivités, voisinage, ...).

Et en attendant un piège réellement sélectif, la destruction du nid reste le meilleur moyen de lutte.

La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toute information :

FDGDON 53, 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE

Tel : 02 43 56 12 40 Email : accueil@fdgdon53.fr.



SOMMES-NOUS « S.A.G.E. » ?

Des nouvelles de l'aménagement et de la gestion des eaux sur les bassins versants Loire-Bretagne et de l'Oudon



Le S.D.A.G.E., Késako ?

Dans chaque bassin, le S.D.A.G.E. définit un cadre pour améliorer la qualité de nos rivières, de nos plans d'eau, de nos nappes et eaux côtières. Il indique la direction dans laquelle agir, précise quoi faire et dans quelles conditions. Il s'impose à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Il est accompagné par un programme de mesures qui recense secteur par secteur, les actions à mettre en œuvre.

Le prochain S.D.A.G.E. est établi pour la période 2016-2021. Il a été adopté par le Comité de bassin Loire-Bretagne le 4 novembre 2015. Ce schéma directeur est complété localement par des S.A.G.E. pour tenir compte des enjeux locaux. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon a été adopté pour la période 2014-2019.

Pour en savoir plus sur le S.D.A.G.E. : <http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>

Pour en savoir plus sur le S.A.G.E. Oudon : <http://www.bvoudon.fr/> rubrique « planification S.A.G.E. ».

30 000 avis sur les actions pour l'eau

Les résultats de la consultation nationale sur l'eau qui s'est déroulée du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 sont disponibles. En Loire-Bretagne plus de 5 000 habitants, des groupes d'acteurs, des associations, des collectivités ont donné leur avis. Il est tenu compte de ces avis dans le S.D.A.G.E.

Pour en savoir plus : <http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>

12 actions pour l'eau récompensées en Loire-Bretagne

12 structures (collectivités, associations, entreprises...) ont reçu un Trophée pour leurs actions exemplaires pour protéger l'eau et les milieux aquatiques : restauration d'une rivière, réduction des pesticides, gestion des eaux de pluie....

La commune d'Aviré fait partie des lauréats pour l'aménagement de l'ancien plan d'eau en « méandres de la Sazée ». A découvrir en images au travers de courtes vidéos sur le site <http://www.bvoudon.fr>



Outils pédagogiques

Des outils pédagogiques sont développés sur le bassin versant de l'Oudon dans les domaines suivants : compréhension du bassin versant et du cycle de l'eau, fonctionnement des milieux aquatiques, jardinage au naturel. Des techniciens sont également à votre disposition pour des interventions auprès des scolaires ou à l'occasion de vos manifestations. Pour découvrir les outils et passer commande : <http://www.bvoudon.fr> (lien sur la page d'accueil) ou par téléphone au 02 41 92 52 84.

Article édité par la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon – octobre 2015

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi



Ils sont aussi sapeurs-pompiers volontaires

www.interieur.gouv.fr

Pour devenir sapeur-pompier volontaire,
contactez le centre de secours le plus proche de votre domicile.



**SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE**



CALENDRIER 2016

Dates connues au moment de la réalisation du bulletin

JANVIER

- 7 janvier : Assemblée générale du Club du bon accueil**
- 9 janvier : Spectacle de magie de l'association autour des enfants**
- 10 janvier : Vœux de la mairie à la salle des fêtes**

FEVRIER

- 4 février : Apres midi crêpes du club du bon accueil**
- 13 février : Théâtre organisé par le Club du bon accueil et « autour des enfants »**
- 19 février : Après midi jeux organisé par la Junior Association Entre amis**
- 27 février : Concours de pêche organisé par le comité des fêtes**

MARS

- 13 mars : Repas du CCAS**

AVRIL

- 3 avril : Chasse aux œufs de Pâques de l'association autour des enfants**

MAI

- 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945**
- 16 mai : Tournoi de foot amical de l'ASCC**

JUIL.

- 9 10 juillet : Fête communale**
- 9 juillet : Atelier enfants de l'association autour des enfants**

SEPTEMBRE

- 15 septembre : Repas du club de l'amitié**
- 17 septembre : Soirée du moto club les cappelos**

OCTOBRE

- 9 octobre : Course à pied « La voie du musée »**
- octobre : Spectacle des Embuscades**
- 31 octobre : Halloween par l'association autour des enfants**
- octobre : Repas des classes 6**

NOV.

- 5 novembre : Soirée choucroute de l'ASCC**
- 6 novembre : commémoration de l'armistice 1918**

DEC.

- 2 décembre : Mise en lumières du bourg**
- 8 décembre : Pot au feu du club de l'amitié**

www.chapelle-craonnaise.fr

Pour recevoir régulièrement des informations de la mairie, abonnez-vous à la lettre d'information sur le site internet de la mairie.

